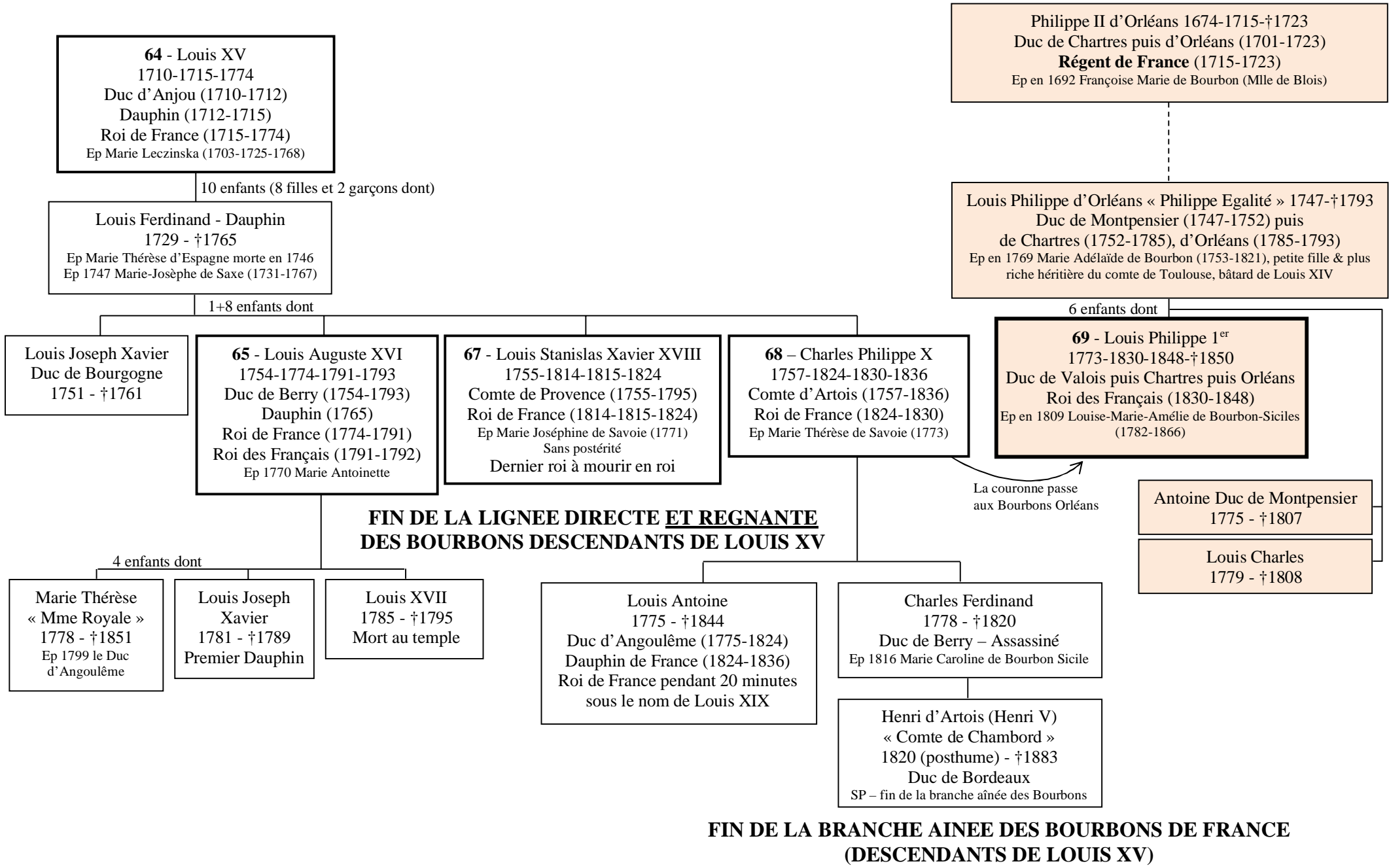


LOUIS XVI, SES PROCHES, SA DESCENDANCE :





Louis XVI : 1754 – 1793 – roi de France de 1774 à 1791 puis roi des Français de 1791 à 1792 : Louis Auguste est le petit fils de Louis XV. Il est duc de Berry et contraste avec ses frères, aux caractères différents. Il préfère écouter que parler. Dans une société de salons et de causeries, ceci passe pour un manque d'intelligence. Il est sévèrement jugé par son entourage familial. Il a une attitude modeste, effacée mais c'est un lecteur inlassable et très instruit. A sept ans, il assiste à l'agonie de son aîné le duc de Bourgogne avec une patience et un dévouement traumatisants. Jeune, il est endormi, timide, gauche et émotif en public. Plutôt mathématique, il ne brille pas par son éloquence, ce qui ne lui permet pas de briller en société – contrairement à son frère cadet le comte de Provence. Lorsque son père le dauphin décède en 1765, Louis Auguste n'a que onze ans et est inconsolable – ce qui surprend car il devient lui-même dauphin dans la succession de Louis XV. Sa mère fait son éducation mais elle décède deux ans plus tard (1767), ce qui plonge Louis Auguste dans une tristesse profonde et dans la solitude. Son désarroi est tel qu'il inquiète ses proches ! Malgré la solidité intellectuelle dont Louis Auguste fait preuve, le cœur de son grand-père Louis XV va à son frère cadet le comte de Provence (futur Louis XVIII), similairement à ce que ses parents ont pu ressentir. Devenu orphelin, son précepteur insiste sur la religion et la morale. Louis Auguste est sensible, avec une douceur marquée, une bonté manifeste, le sens aigu du devoir, le désir affirmé d'assurer le bonheur du peuple. Il sera le « bon père du peuple » !!... Très intelligent et instruit, Louis Auguste aurait pu être un polytechnicien moderne. En 1770, il épouse Marie Antoinette dans un faste rarement égalé. Le mariage donne lieu à des fêtes incroyables dont un feu d'artifice qui tourne mal et fait trois cents morts dans une bousculade ! (voir ci-dessous)



Un feu d'artifice aux conséquences dramatiques :

Le 30 mai 1770, le mariage de Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine avec le dauphin Louis-Auguste de Bourbon est célébré à Paris. Certes très (trop) jeunes et de caractères diamétralement opposés, ils portent pourtant l'espoir de la dynastie et du peuple tout entier. À cette époque, Paris est en pleine effervescence. Le feu d'artifice est tiré sur la place de la Concorde. Après le feu, le peuple s'empresse de gagner les boulevards par la seule sortie possible, la rue Royale, espace rétréci qui n'est pas fait pour accueillir un flot aussi important. Cette rue est loin d'être achevée. Elle est jalonnée de trous, de véritables fossés creusés pour les fondations que l'on n'a pas pris la peine de couvrir. Les premiers qui tombent dans les ornières sont piétinés et étouffés d'abord par les autres. L'effort pour les retirer arrête la circulation, et la grande masse de la foule continuant, sans le savoir, de pousser, l'effort est tel que les hommes, par la pression, étouffent trois chevaux tués raide et ils s'étouffent les uns les autres ! La pression est telle que des portes cochères d'à côté sont enfoncées, de sorte que des morts sont emportés par la foule, et qui, quoique morts, sont portés loin sans tomber. Les cris se mêlent aux hurlements ! Au total, environ trois-cents personnes décèdent pendant et après l'incident... Marie-Antoinette, qui était en route pour se joindre à la fête, retourne en larmes à Versailles à l'annonce de cette nouvelle douloureuse. Se sentant affreusement responsables, le dauphin et la dauphine décident alors de verser une partie de leur rente aux Parisiens qui ont tant souffert dans ce drame. Ce drame était un affreux présage. Nous savons aujourd'hui quels événements dramatiques auront effectivement lieu vingt ans plus tard sur cette même place : la décapitation de ce couple alors si jeune et plein d'espoir, en l'honneur de qui le feu d'artifice catastrophe du 30 mai fut tiré !

Ce mariage a été initié par Choiseul afin d'opérer à un rapprochement avec l'Autriche – qui fut un ennemi de longue date mais dorénavant un allié stratégique. Marie Antoinette séduit tout le monde sauf le dauphin son mari, qui semble insensible à ses charmes. Il est froid avec elle et préfère chasser comme un forcené. La perspective de paraître en public et d'être le point de mire accable Louis Auguste. Il n'est lui-même que lorsqu'il est à la chasse ou dans sa bibliothèque. Il est conscient de son manque d'élégance, de la lourdeur de sa démarche et de ses gestes, de sa gaucherie. Avec les mois, Louis Auguste se rapproche de sa femme et devient plus prévenant avec elle. Il progresse sur de nombreux aspects, si bien que son grand-père Louis XV commence à le voir comme un successeur. Louis XV le forme mais il décède trop vite, en 1774. Louis Auguste et Marie Antoinette sont dévastés par sa mort. Louis Auguste devient alors Louis XVI. Il aurait pu s'appeler Louis Auguste 1^{er} mais il a voulu faire perdurer la lignée des Louis ! Dès lors, il se comporte très vite en roi. Il a un début de règne studieux, avec une popularité maximale pour le couple royal. En effet, le roi décide immédiatement de réduire les dépenses royales et il fait redistribuer de l'argent aux Parisiens les plus pauvres. Cette même année, influencé par ses tantes, Louis XVI commet l'erreur de rappeler le comte de Maurepas comme premier ministre alors que celui-ci avait été

disgracié par Louis XV. De manière surprenante, Louis XVI va rappeler les parlements qui avaient été écartés lors du coup de force de Louis XV en 1771. Cette décision est motivée par le fait que les parlementaires étaient restés populaires et soutenus par le peuple. Par cet acte encouragé par Maurepas, Louis XVI aurait donc souhaité acquérir une popularité accrue pour plaire davantage à son peuple. Cependant, ce contre pouvoir s'oppose par nature à l'absolutisme royal : Louis XVI va rencontrer à son tour les pires difficultés, en face de ce foyer d'opposition quasi systématique au pouvoir royal. Ce retour du parlement recrée la noblesse de robe et rétablit la puissance des privilégiés. De plus, Louis XVI est trop débonnaire et manque d'autorité sur la famille royale. Il pourrait faire de bonnes choses s'il allait par lui-même. Il aurait à ce moment dû profiter de sa popularité pour réformer le système archaïque et injuste hérité de ses prédécesseurs, ainsi que pour moderniser l'Etat. Louis XVI a le défaut de ne rien refuser à sa femme : il oscille entre cette sirène et son ministre de l'économie, l'austère Turgot qu'il n'ose pas contrarier. Entre les coteries des courtisans, les imprudences de Marie Antoinette, les tartufferies de Monsieur (son frère le comte de Provence), les difficultés de toute sorte (politiques, financières), Louis XVI a fort à faire ! L'impopularité de Turgot, victime de ses détracteurs, le mène à sa disgrâce en 1776 malgré les réformes économiques entreprises. Il est remplacé par Necker. Cette faiblesse de Louis XVI, de par son caractère et le pouvoir qu'il a confié au parlement, va être le point de départ d'une tragédie royale.



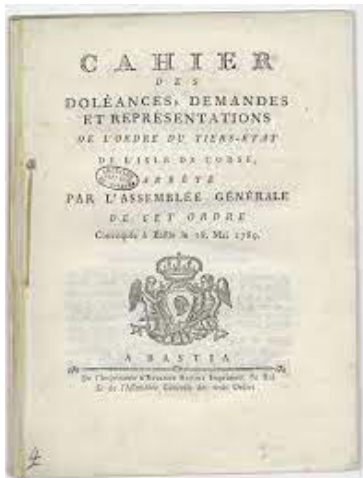
Peinture illustrant la bataille de Bunker Hill, en juin 1775.

La France dans la guerre d'indépendance des Etats-Unis - Un combat contre l'Angleterre :

1776 voit la déclaration d'indépendance des Anglais d'Amérique. Devant la réplique anglaise, Franklin vient réclamer l'aide de la France qui est quasi ruinée. La Fayette s'embarque avec quelques hommes. En 1778, la France signe une alliance officielle avec les Américains contre les Anglais. Pourtant c'est une république, pas une royauté ! France et Angleterre ont quelques oppositions en mer, mais l'Angleterre perd sa suprématie maritime absolue sur les autres états. En 1780, la situation est confuse en Amérique : les quelques soldats français et La Fayette ne sont pas appuyés par des Insurgents anarchiques. 1781 : les efforts conjugués des Insurgents et des Français commencent à payer. Les Espagnols et les Hollandais sont entrés en guerre aussi contre l'Angleterre. Celle-ci est submergée en Amérique, dans les îles et en Europe aussi ! L'Alliance subit à Gibraltar et aux Saintes mais elle remporte une victoire à Yorktown et Minorque. L'indépendance américaine ne fait plus de doutes. En Inde, Suffren met en déroute les Anglais. Avec un peu plus d'argent et de hardiesse, Louis XVI aurait pu vaincre l'Angleterre et même l'annexer. « Louis le Martyr » aurait été connu sous le nom de « Louis le Conquérant » !

La banqueroute menace en France. Les idées nouvelles ne mettent pas fondamentalement la monarchie en cause : elles s'en prennent aux ordres privilégiés mais pas à la personne du roi. 1781 voit la démission de Necker après cinq années de service : le roi paraît isolé et désemparé financièrement. Marie Antoinette et Louis ont la trentaine mais les années accusent leurs différences : elle est impétueuse et fantasque ; lui est épais de corps et d'âme, sans élégance et il paraît, à tort, inintelligent. Il est un bon bourgeois que la bizarrerie du destin a fait naître roi !... Il est constamment sous pression de Marie Antoinette qui ne cesse de le pousser à nommer des courtisans intéressés à des postes honorifiques. En 1783, le traité de Versailles consacre l'indépendance des Etats-Unis. L'intervention française en faveur des Insurgents d'Amérique est un succès diplomatique et militaire : les Anglais ont perdu la maîtrise de la mer et leur plus belle colonie. Ce traité consacre la supériorité de la France en Europe, mais celle-ci croule sous la dette, sur fond de lutte entre le pouvoir et le parlement (monarchie contre privilégiés). Pendant les années 1783-1784, Calonne dilapide tout le trésor de l'Etat et lance des emprunts catastrophiques. Alors que le frère de Marie Antoinette ne cesse d'échafauder des

plans pour annexer l'Europe, Louis XVI est définitivement pacifiste et il arbitre la paix en Europe. Ce pacifisme sera sa marque de fabrique : il est pour le maintien des équilibres entre les puissances européennes et il déteste le sang versé. Calonne essaie de redresser la France et il pousse Louis XVI à convoquer les notables pour « le soulagement du peuple, l'ordre des finances, et la réforme des abus ». Poussé vers la sortie par les notables, les aristocrates et les bourgeois, Calonne craint de subir un procès intenté par le parlement. Il émigre en Angleterre en 1787, mais ses réformes étaient assez justes. Louis XVI apparaît sans ressort, découragé, désespéré. Alors que l'Europe s'agite de nouveau, la Hollande (notre allié) est attaquée par les Prussiens. La France est empêtrée dans ses problèmes internes et ne peut pas réagir. Nous sommes discrédités, notre diplomatie subit un échec et les Anglais reprennent le leadership d'arbitrage. Princes et seigneurs frondent l'autorité royale mais ils s'acharnent en particulier sur la réputation de Marie Antoinette. Louis XVI perd toute clairvoyance devant les tentatives de ses ministres pour sauver la France de la banqueroute. Les parlements multiplient les remontrances et les réclamations dans le seul but d'obtenir la convocation des Etats Généraux. Louis XVI chasse tout le temps et abandonne les rênes du pouvoir à Brienne, incapable et cupide. Ils doivent faire face à une fronde parlementaire et nobiliaire qui fait rentrer le pays en combustion (mi-1788). Brienne est remplacé par Necker, de retour au pouvoir après sept ans d'absence. A la fin 1788, le doublement de la représentation du Tiers Etat est acté : les nobles sont en panique et veulent la démission de Necker. Le clergé et la noblesse sont menacés : leur service rendu à la nation est devenu quasi nul. Le Tiers Etat soutient Necker mais l'ensemble de la nation est divisé et les castes le sont aussi entre elles. La situation n'est pas bonne : l'unité du pays étant en péril et la banqueroute se profilant, Necker conseille à Louis XVI de réunir les Etats Généraux. Il s'y refuse initialement puis il finit – contraint – par accepter. Il est décidé que les Etats Généraux vont se tenir en Mai 1789 à Versailles. C'est une grave erreur car il aurait fallu choisir une ville plus loin de Paris – ville ô combien turbulente. Il s'agit d'abolir les privilèges, de maintenir le roi sur le trône tout en le libérant de tous les privilégiés qui le contraignent. Bien que maintenu, Louis XVI sait qu'il risque de devenir un roi constitutionnel et trahir toute sa lignée de monarques absolus.



Les cahiers de doléances :

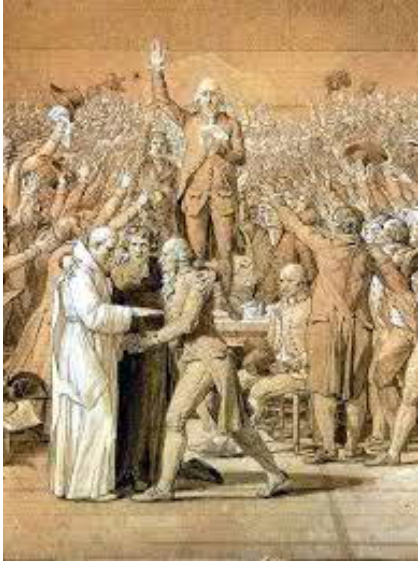
Précédant les états généraux de Mai 1789, ils sont une sorte d'immense sondage regroupant les demandes des différentes régions françaises, recueillent les plaintes et les réclamations (les « doléances ») des Français dans le but de préparer les états généraux afin d'améliorer le fonctionnement de l'Etat mais aussi le quotidien des Français. En bref, il en ressort les demandes suivantes : fin de l'absolutisme royal, octroi d'une constitution, refonte de la fiscalité, garantie de la liberté de la presse et de la liberté individuelle, abolition de la féodalité et égalité civile. Pour le **Tiers État**, la demande de réforme des impôts (gabelle, corvée, taille, capitation...) est unanime et l'égalité fiscale entre les ordres réclamée. Les doléances sociales portent sur la justice (simplification des procédures pour gagner en rapidité et en coût), la protection de la liberté individuelle, la critique de certains aspects du système féodal (droits féodaux, signes de supériorité de la noblesse). On y trouve des préoccupations très concrètes : problème d'étangs malsains, manque de pacage pour les animaux, demande d'unification des poids et mesure. La bourgeoisie quant à elle valorise la revendication politique et la question de l'égalité civile.

Les **cahiers du clergé** manifestent la volonté de voir le catholicisme demeurer religion d'État et restent majoritairement attachés au maintien des distinctions entre les ordres. Le bas clergé (curés) demande l'amélioration de ses conditions matérielles.

La **noblesse** se résigne, dans beaucoup de cahiers, à l'égalité fiscale, moyennant des réserves ; en revanche, elle insiste sur le maintien de ses prérogatives et signes de distinctions, entendant, dans la majorité des cas, demeurer le premier ordre de la nation. La liberté de la presse est demandée.

Les cahiers de doléances sont rédigés (voir encart ci-dessus). Dans leur ensemble, ils posent les principes d'une monarchie parlementaire. La royauté serait conservée mais les pouvoirs seraient partitionnés : exécutif pour le roi et législatif pour une représentation nationale. Bien que la rédaction des cahiers et les élections des députés se passent globalement bien, début 1789 des troubles éclatent, notamment à Paris et en Bretagne. De par la décrépitude de leur fils aîné gravement malade (il n'a que huit ans), Louis XVI et Marie Antoinette sont anéantis et semblent alors accablés, impuissants à régner, laissant le pouvoir quasi vacant. A la veille de la révolution, la France est pourtant un pays prospère, riche (bien qu'endetté), envié en Europe et en plein développement. Mais les pamphlétaires

intoxiquent l'opinion dans des campagnes de dénigrement. Lors des Etats Généraux de mai 1789, Louis XVI et Necker sont décevants : ils laissent échapper le leadership à l'assemblée, ne proposent pas de Constitution et n'ont aucun plan de redressement. Trop de questions sont laissées en suspens. En juin, le Tiers Etats se constitue en assemblée nationale : les Etats Généraux sont en train de prendre le pouvoir ! Le clergé se rapproche de lui mais la noblesse s'en écarte : après n'avoir cessé d'affaiblir la monarchie, elle déclare la soutenir ! Trouvant porte close à l'assemblée, le Tiers Etat ne se laisse pas disperser et se réunit dans la salle du jeu de paume où est prononcé le fameux serment.



Le serment du jeu de paume :

L'ouverture des états généraux avait suscité une querelle de procédure : le tiers état souhaitait la réunion des trois ordres ainsi que le vote par tête, le vote par ordre donnant nécessairement la majorité au clergé et à la noblesse. Face au refus du roi, le tiers état se proclama « Assemblée nationale » et appela les deux autres ordres à le rejoindre. Louis XVI fit fermer la salle de réunion des députés. Ces derniers se portèrent alors dans la salle du Jeu de paume. le 20 juin 1789, les députés du tiers trouvent porte close à l'Assemblée, sans avoir été prévenus. Ils entrent alors dans un bras de fer avec le roi qui veut les empêcher de siéger. Ils se firent ouvrir les portes d'une salle de jeu de paume et deux d'entre eux rédigèrent un serment afin d'emporter la décision des hésitants et de les faire aller de l'avant. Après tout, l'Assemblée nationale étant appelée à fixer la Constitution du royaume, il fallait montrer que rien ne l'empêcherait de continuer ses délibérations en quelque lieu que ce soit. Serment : « vous prêtez le serment solennel de ne jamais vous séparer, de vous rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. » Ce serment montre toute la volonté des parlementaires de ne pas se laisser disperser et de donner une Constitution à la France

Alors que le roi avait ordonné aux trois ordres de siéger séparément, le Tiers Etat refuse et il est rejoint par le clergé : c'est un coup d'état ! Louis XVI vient de perdre son fils, il est anéanti, accablé de douleur, reclus et encore moins capable de réagir. Les agitations sont telles que ce décès passe presque inaperçu dans la population ! Le nouveau dauphin est le futur Louis XVII - qui aura un sort aussi terrible que son frère... Louis XVI est tiraillé entre la montée du Tiers Etat et le maintien de la noblesse, mais contre toute attente les trois ordres s'unissent ! Cette union des trois corps sonne le glas de la monarchie absolue. L'assemblée devient constituante (Juillet 1789). Laisse libre d'agir par le roi, elle entend se substituer à l'autorité arbitraire du roi par le biais d'une constitution. Une brève accalmie précède la tempête : une menace d'intervention des princes met le feu aux poudres. Des soulèvements s'intensifient. Les proches du roi le poussent à utiliser la force mais il ne veut pas verser le sang du peuple. Le renvoi de Necker et la nomination de ministres réactionnaires (dont Breteuil, réputé pour ses méthodes répressives) laissent penser que Louis XVI, qui a regroupé des troupes autour de lui, prépare une intervention armée. A Paris, guidés par Camille Desmoulin qui galvanise le peuple au cri de « aux armes citoyens », des émeutiers se heurtent aux gardes nationaux qui laissent la foule livrée à elle-même après la répression. Alors qu'à Versailles on est loin de s'imaginer ce qu'il se passe sur Paris, l'assemblée reste muette. Le 14 Juillet, des émeutiers s'emparent de 28 000 fusils dans un arsenal aux Invalides mais ceux-ci n'ont pas de poudre. La poudre étant stockée à la prison royale de la Bastille, environ 50 000 émeutiers en partent à l'assaut. La Bastille, réputée imprenable, est submergée, aux cris de « Vive le roi ! Périsse les aristocrates ! ». L'assaut est meurtrier, mais la Bastille tombe après que la garde française, munie de canons, se soit mise du côté des émeutiers. Pour la première fois le peuple est apparu plus fort que le roi. La Bastille sera démolie quelques jours après. Apprenant ces troubles (qui demeureront impunis !), le 15 Juillet Louis XVI se rend de Versailles à Paris : bien qu'affaibli, le roi n'est pas menacé, même sans

ses troupes de Dragons. La prise de la Bastille est un coup de tonnerre qui a déclenché des émeutes partout en France, entraînant l'anarchie. Certains grands princes (dont le comte d'Artois, frère du roi) comprennent que Louis XVI est en train de reconnaître la révolution : il ne marchera pas contre son peuple. Poussés par les violences commises dans les châteaux et campagnes, où hommes-femmes-enfants-vieillards de l'aristocratie sont massacrés, une partie de la noblesse décide de fuir la France pour devenir « les émigrés ». Seul le frère de Louis XVI, le comte de Provence, reste à ses côtés, mais c'est plus par opportunisme que par soutien, car il pense son frère perdu ! Celui-ci s'en méfie et ne lui laisse pas de rôle politique important. Malgré les agitations et la psychose, à cet instant, nul ne pense à abattre la royauté. A Paris, le maire reçoit le roi. Dès leur rencontre, le maire lui remet une cocarde tricolore, qu'il accroche au chapeau du roi ! La cocarde est bleu-blanc-rouge : le bleu et le rouge étant les couleurs de Paris et le blanc la couleur de la monarchie. Les couleurs de notre drapeau sont nées ! S'en suit la journée mémorable du 4 Août 1789 : la noblesse prise de panique renonce à tous ses privilèges ! Le clergé en fait de même : séance tenante, c'est toute une société qui s'effondre ! Devant l'abolition des privilèges (et du régime féodal), Louis XVI reste imperturbable. Il va cependant perdre son nom de Louis XVI (donc son titre de roi de France, en quelque sorte) pour se faire appeler « Louis Capet » tel le commun des mortels ! En prime, il se voit entiché du titre de « Restaurateur de la liberté ». Dans la foulée, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée. En octobre 1789, alors que des rumeurs de fuite du roi courent, des misérables menés par des femmes réclamant du pain font le trajet de Versailles à Paris. Cette populace fait irruption dans le palais royal, massacre quelques gardes et fustige la famille royale qui voit sa mort proche. Finalement, Louis XVI et la famille royale sont emmenés de force sur Paris aux Tuileries, entre « vive le roi ! » et « à mort ». Marie Antoinette est encore plus menacée que Louis XVI, car personne n'a oublié ses frasques et ses origines autrichiennes. Ce trajet forcé vers Paris est la première étape vers l'échafaud !



Le fameux collier de la reine qui discrédita un peu plus Marie Antoinette

L'affaire du collier de la reine :

Un jour de 1785, le joaillier de la couronne se présente devant la reine pour lui demander de régler ses échéances pour l'achat d'un collier d'une valeur d'un million six cent mille livres, au grand étonnement de celle-ci. Surtout qu'après la présentation du ministre Necker sur l'ampleur des dépenses de la cour, la reine avait effectué un sérieux ralentissement des fastes de la couronne. Le joaillier Bohmer insiste et réclame son dû en montrant des lettres signées de la reine qui, après enquête, s'avèrent être des faux grossiers. Cette affaire met à jour l'une des plus grandes escroqueries de tous les temps, montée par une aventurière qui agit sous le nom de la comtesse La Motte Valois (prétendue descendante d'un bâtard de Henri II). Elle se fait passer pour une confidente de la reine auprès du Cardinal de Rohan qui cherche à revenir dans les bonnes grâces de Marie Antoinette alors que celle-ci le déteste. C'est en été 1784, que se joue l'arnaque : afin de duper Rohan, celui-ci est convoqué en secret dans le parc du palais de Versailles, par la « reine » qui n'est autre qu'une femme déguisée sous les traits de Marie Antoinette, avec un minimum de conversation. Le malheureux Rohan ne se doute de rien : il est ébloui, et surtout berné, et il ne fait aucune difficulté lorsque madame De La motte lui demande d'acheter le collier auprès du joaillier Bohmer pour la reine. Les antagonistes de cette duperie vont être arrêtés, ainsi que le cardinal de Rohan à la fois complice et victime. Lors du procès, afin de sauver sa tête, madame De La Motte fera des révélations fracassantes qui déchaîneront une poussée de haine envers la reine liée aux rumeurs et à son train de vie. Rohan très soutenu par sa famille et des puissants amis sera finalement acquitté. La comtesse sera condamnée à la prison d'où elle s'échappera peu après. A la lueur de ce procès, la reine Marie Antoinette discréditée se voit dès lors totalement déconsidérée, tout comme l'image du système politique qui dirige le pays.

L'année 1790 est relativement calme. La Constitution se fait attendre mais le 12 juillet la constitution civile du clergé est votée. Ce décret obligeant les prêtres et évêques à prêter serment à la constitution civile (rupture avec la hiérarchie papale) provoque un chaos religieux sans pareil. Cette constitution civile du clergé va entraîner un quasi-schisme au sein de l'Eglise de France, et elle va causer des milliers de morts et de déportés (voir encart ci-après). Lors du défilé du 14 juillet 1790 (fête de la fédération au Champ de Mars), le roi prête le serment de la Fédération (fidélité à la nation). Il est alors acclamé mais il ne sait pas profiter de cette

opportunité pour briser ses chaînes et devenir roi de la révolution. Encore une occasion manquée ! En août, la Déclaration des Droits de l'Homme est adoptée. S'en suit alors une période de psychose pour empêcher la fuite du roi, toujours aussi menacé dans une situation quasi anarchique où l'Assemblée Constituante délibère et vote frénétiquement. Chaque velléité de déplacement du roi provoque une émeute. Entre octobre 1789 et juin 1791, le roi aura passé vingt mois aux Tuileries ! Marat et ses amis demande sa destitution et sa mise en jugement. En avril 1791, Louis XVI est empêché d'aller passer Pâques à Saint Cloud ! C'est probablement ce qui l'a décidé d'organiser la fuite de la famille royale. En Juin 1791, la famille royale prend effectivement la fuite mais ils sont arrêtés à Varennes quelques jours après. Cette arrestation va faire tragiquement basculer le destin de Louis XVI. La famille royale est emmenée de force aux Tuileries : Louis XVI est alors en résidence surveillée, comme destitué. Cependant, il ne veut pas abdiquer en faveur du dauphin car il croit encore en sa mission. Afin d'éviter un conflit interne, l'Assemblée maintient Louis XVI en invoquant le prétexte qu'il aurait été enlevé et n'aurait pas essayé de fuir. Mais les factieux sont nombreux, menés par Danton, Robespierre, Marat, Camille Desmoulins. En septembre 1791, la constitution est adoptée par le roi qui prête serment. Celle-ci est difficilement applicable mais Louis XVI n'est plus roi de France : il devient roi des Français. Il conserve un droit de véto. Une fois la constitution adoptée, l'assemblée constituante devient dès lors une assemblée législative. Louis XVI est ballotté mais il ne peut pas se résigner à comploter avec les émigrés de Coblenz qui attendent une occasion pour en découdre avec les révolutionnaires.

Les émigrés de la révolution :

A VENIR

La guerre menace car des princes allemands se sont postés à la frontière. La Prusse et l'Autriche s'allient pour intervenir contre une France en pleine anarchie mais très belliqueuse (Girondins, Jacobins). Une double crise – intérieure et extérieure – paraît alors inéluctable ! Au niveau intérieur, des émeutes anti révolutionnaires ont lieu en Bretagne et en Vendée. Au niveau extérieur, l'ingérence de pays étrangers est une provocation qui entraîne un sursaut patriotique. Si les monarchies d'Europe souhaitent éviter une contagion révolutionnaire, les patriotes français révolutionnaire ne comptent pas se laisser faire. Il est alors décidé que la France va attaquer en premier en Savoie et au Nord : il s'agit de stopper les puissances étrangères dans leur projet de dépeçage de la France (l'Angleterre est en arrière plan mais active), de dissuader les émigrés qui souhaitent revenir afin de stopper la révolution, et d'arrêter les intrigues de Marie Antoinette. Alors que la guerre est déclarée par la France à l'Autriche (avril 1792), des émeutiers sont échaudés par les vetos du roi sur la déportation des prêtres réfractaires et sur l'établissement d'un camp de vingt mille volontaires à Senlis pour la défense de Paris. C'est à cette période que la guillotine fonctionne pour la première fois : elle est jugée plus humaine que les méthodes usuelles d'exécution ! La foule envahit les Tuileries une première fois en juin. Louis XVI est contraint de porter un bonnet rouge (vieux symbole de la liberté et emblème de la révolution) et de trinquer à la santé des révolutionnaires !! En juillet, l'Assemblée proclame la patrie en danger. Le manifeste de

Brunswick (menace des Austro-Prussiens de châtier les Parisiens et l'assemblée) déclenche une violente réaction patriotique qui entraîne l'invasion des Tuileries une deuxième fois : journées insurrectionnelles du 10 août 1792. Cette fois, les volontaires viennent de toute la France (Brest, Marseille...) et ce n'est pas pour trinquer avec le roi ! Outre la provocation de Brunswick, ils n'ont pas accepté le refus de l'assemblée de prononcer la déchéance du roi. Louis XVI qui se réfugie à l'assemblée se sait condamner à terme mais il préfère se sacrifier plutôt que de faire verser le sang. Après des combats violents, il dissuade ses gardes Suisses de le défendre et se laisse finalement molester par les émeutiers – qui en profitent pour massacrer les gardes Suisses ! Louis XVI préfère perdre son trône de la main des révolutionnaires, plutôt que le conserver sous la coupe austro-prussienne ou subir la dictature des émigrés avides de vengeance. Ainsi, la famille royale est capturée et emmenée au Temple trois jours plus tard. L'Assemblée vote la suspension du roi et une Commune révolutionnaire se crée. La Commune de Paris dicte sa loi au reste de la France et notamment à l'assemblée législative. En septembre 1792, les esprits sont surexcités par les pertes de Longwy et Verdun, ainsi que par l'avance des Autrichiens et des Prussiens. Alors que des milliers de royalistes sont emprisonnés, les révolutionnaires (dont Marat) réclament le châtimement de tous les conspirateurs et ils poussent le peuple à se faire justice lui-même. Des égorgeurs et des sans-culottes commettent alors un véritable massacre (« massacre de septembre »). Pendant quatre jours et quatre nuits, hommes, femmes, enfants, prisonniers, résistants, suspects, prêtres et évêques : tous les suspects sont massacrés ! Une convention organisée par l'Assemblée abolit la royauté (Septembre 1792). L'assemblée devient « Convention » et la République est proclamée. Avec cette Convention (1792-1795), s'ouvre l'ère républicaine. Aux frontières, les Austro-Prussiens et les émigrés progressent jusqu'à Longwy et ils menacent Paris. Mais ils se retrouvent face à trente quatre mille soldats (ex-royaux devenu nationaux) et volontaires français (qui ont répondu à l'appel de « la patrie en danger »). Les Austro-Prussiens, bien que cinquante mille, vont subir une défaite à Valmy (près de Chalon sur Marne). Les envahisseurs sont affaiblis par cette défaite de Valmy qui les oblige à rétrograder. Dysenterie, manque de vivres et autres aléas militaires finissent par décourager les armées de Brunswick. La révolution est sauvée, le roi est condamné ! S'en suit une guerre de conquête, avec la prise de Nice et de la Savoie : nos troupes sont victorieuses sur tous les fronts.



Le mystère de la mort de Louis XVII au Temple :

Né dix ans plus tôt, le 27 mars 1785, Louis-Charles, fils cadet de Louis XVI, était devenu l'héritier du trône à la mort de son frère aîné, le 4 juin 1789. C'était dans ses premières années un enfant vif et précoce, un chou d'amour, très attaché à sa Maman Reine.

Le 13 août 1792, après la chute de la royauté, il est enfermé avec ses parents, sa tante, Madame Elisabeth, et sa soeur aînée Marie-Thérèse, dite Madame Royale, dans l'enclos du Temple. Le 21 janvier 1793, à la mort de Louis XVI, la reine Marie-Antoinette s'agenouille devant son fils devenu Louis XVII ! Les grandes puissances européennes le reconnaissent comme tel. Mais l'enfant du Temple n'a pas le loisir de jouir de son titre. Il est enlevé quelques mois plus tard à sa mère Marie-Antoinette et élevé à la dure, dans l'enceinte de la prison, par le cordonnier Simon et sa femme. Entre deux raclées, ce couple d'ivrognes le force à boire du vin, à chanter la *Carmagnole*, à jurer comme un vrai sans-culotte et à insulter sa mère et à sa tante, des « *satanées putes* », qui peuvent l'entendre à l'étage au-dessus. Il lui extorque des aveux indignes selon lesquels il aurait pratiqué l'inceste avec sa mère ! Lors d'une confrontation avec Marie-Antoinette, le 7 octobre 1793, la dernière fois qu'il verra sa mère, on le force à l'accuser d'attouchements. Ces fausses déclarations sont présentées au procès de Marie-Antoinette. En pleine Terreur jacobine, en janvier 1794, Louis XVII est séquestré dans un cachot par les républicains, qui souhaitent la mort de ce « *petit sapajou engendré par une guenon* », selon Hébert, chef des Enragés. Cela achève de ruiner sa santé physique et mentale. Son martyre va encore durer 19 mois. Après la chute de Robespierre et la fin de la gauche jacobine, les Conventionnels modérés songent à le remettre aux Autrichiens en échange de prisonniers français. Le directeur Barras, l'un des nouveaux gouvernants, rend visite à l'enfant dans sa prison. Il est trop tard pour envisager une libération. Au début de mai 1795, un médecin, Pierre Joseph Desault, le décrit : « *mourant, victime de la misère la plus abjecte, de l'abandon le plus complet, un être abruti par les traitements les plus cruels...* ». C'est alors que survient sa mort pour cause de scrofule, une forme particulière de tuberculose. Il est enterré dans une fosse commune. Selon une tradition bien établie chaque fois qu'un souverain disparaît dans des conditions troubles, des dizaines d'imposteurs ont contesté la version officielle de la mort de Louis XVII et revendiqué la succession de son malheureux père. Le plus célèbre est un Prussien nommé Naundorff dont les descendants perpétuent la revendication après avoir obtenu de la Hollande le droit de porter le nom de Bourbon ! Mais le cœur momifié de l'enfant ayant été par miracle conservé, grâce au médecin légiste Philippe-Jean Pelletan qui l'avait examiné, des experts ont pu l'authentifier en comparant son ADN (acide désoxyribonucléique) à celui de la reine Marie-Antoinette. Les conclusions de leurs recherches ont été présentées à la presse le 19 avril 2000 et exposées dans un livre de l'historien Philippe Delorme, *Louis XVII, la vérité*. Depuis le 8 juin 2004, les restes de l'enfant royal - Louis XVII pour les royalistes-reposent dans l'ancienne nécropole royale de Saint-Denis.

En décembre 1792, le procès de Louis XVI débute. Son dépit et sa décrépitude apitoient et consternent l'assistance. Malgré le recours à l'avocat Malesherbes, le tribunal aurait probablement aimé plus de résistance : Louis XVI est reconnu coupable à l'unanimité de conspiration contre la liberté. A l'assemblée, Montagnards, Girondins et Plaine s'opposent durement. Louis XVI décide alors la rédaction de son testament : sans illusion sur ses semblables, il est prêt à échanger sa couronne contre une auréole. Il ne se reconnaît coupable que de royauté, mais il sait que ceci est un crime suffisant aux yeux des conventionnels. Louis XVI paraît un peu étranger à ce qui lui arrive : en fait, il est très inquiet pour sa famille. Sa condamnation à mort est votée à une faible majorité (366 voix - majorité à 361 voix). Louis XVI apprend que son cousin Philippe « Egalité » a voté sa mort ! Il est guillotiné le 21 Janvier 1793 place de la Révolution (devenue place de la Concorde). Roi martyr, il s'est montré incapable de dompter les privilégiés, ni qui que ce fût. Il s'est sacrifié pour ne pas déclencher une guerre civile et donc épargner le sang du peuple. Son règne a été marqué par un grand manque de constance politique. Les députés avaient des idées modérées et généreuses mais la faiblesse du roi a laissé la situation se détériorer : Louis XVI n'était ni un Louis XIV qui tranche, ni un Henri IV qui concilie. Mais les conventionnels ont commis une erreur qu'ils vont vite comprendre : Montagnards et Girondins vont s'entre dévorer pour finalement laisser la place à Napoléon !



Marie Antoinette : 1755 – 1774 – 1791 – 1793 : elle est la fille de l'empereur François 1^{er} et de Marie Thérèse de Habsbourg. Sa grâce la rend irrésistible mais son éducation a été négligée : elle est rebelle à toute contrainte, superficielle et à peu près inculte ! Son union avec le Dauphin sera désastreuse. Elle n'en demeure pas moins une dauphine adulée mais elle va finalement devenir une reine détestée ! Devenue reine, elle est grisée et entend profiter du pouvoir et dominer son époux qu'elle juge faible et un peu sot. Censée conseiller son mari, elle est jugée frivole par sa mère qui regrette qu'elle ne l'influence pas plus. Après le départ de Choiseul, elle se retrouve réellement seule au milieu des intrigues de la cour. Marie Antoinette connaît alors un isolement moral. Provence lui est hostile car il souffre de ne pas être l'aîné et craint qu'elle ne donne une descendance à son frère. Elle entretient une correspondance intensive avec sa mère (qui lui vaudra d'être accusée de trahison). Elle laisse transparaître de gros défauts : indolence, capricieuse, vindicative, manque d'application, abus de pouvoir sur le roi très épris de sa femme et qui lui passe tout. Surtout, elle est superficielle et dépense sans compter (jeux, diamants, robes, fêtes...). Elle obtient des salaires faramineux pour ses amis et connaissances, et ne sait refuser des terres ou des rentes aux courtisans qui ne cessent de quémander. Malgré les avertissements, elle se perd dans les activités futiles envers et contre l'avis de Louis XVI. Elle a rapidement déçu les bonnes volontés, en créant sa société de jeunes seigneurs non tous recommandables et de jeunes dames non toutes vertueuses... Elle dépense tant qu'elle s'endette à hauteur de 2 ans de revenus ! Elle se comporte en femme privée et non pas en reine, sortant sans son mari et faisant jaser le tout Paris, entraînée par le frivole comte d'Artois. A force de dilapider des sommes énormes, elle est touchée par 2 scandales :

- 1782 : banqueroute du prince de Guéménée, liée aux jeux organisés par Marie Antoinette

- 1785 : affaire du collier qui éclabousse Marie Antoinette, certes victime d'une escroquerie, mais trop légère et maladroite (voir encart ci-avant)

Marie Antoinette écrit régulièrement pour renseigner son frère, mais le roi et ses ministres se méfient d'elle. Elle essaie de suppléer Louis XVI dans ses insuffisances mais au lieu de rester discrète, elle rend publique et exagère la portée de ses actions. Elle prend son rôle au sérieux mais elle ne pourra jamais se racheter. Pire : elle est calomniée de par sa relation particulière avec Fersen, jeune militaire suédois qui a conquis son cœur. Lors de la révolution, son attitude contraste avec celle d'un Louis XVI fataliste : elle ne supporte pas l'ingérence du peuple dans les affaires de l'Etat. En fait, elle n'a rien compris aux événements qui sont en train de renverser la monarchie absolue. Elle appelle son frère à la rescousse afin d'en finir avec la révolution (ce qui est une trahison), mais celui-ci sait qu'il ne pourra pas intervenir sans déclencher de multiples conflits. Son sang Habsbourgeois bouillonne mais elle décide de ne pas se séparer de Louis XVI. En Juin 1791 sa vie bascule : elle est arrêtée à Varennes lors de la fuite de la famille royale. Elle est alors assignée à résidence aux Tuileries. 1792 : fidèle à son habitude, Marie Antoinette prévient les armées Autrichiennes que la France va attaquer en Savoie et au Nord. Elle s'en remet aux ennemis de la France pour rétablir la monarchie absolue qui lui était si chère ! Capturée aux Tuileries en Aout 1792, elle est emprisonnée au Temple avec le roi et leurs enfants. La victoire de Valmy marque la fin de ses illusions : les coalisés ne viendront pas la sauver ! Transférée à la conciergerie, elle passe en jugement : son procès est un simulacre mais elle est reconnue à

juste titre coupable de gaspillages et d'intelligence avec l'ennemi. Elle est guillotinée le 13 Octobre 1793 à 37 ans, après avoir juste eu le temps de faire son testament.



Madame Elisabeth : 1764-1794 : sœur de Louis XVI, elle refuse d'émigrer puis est enfermée au Temple avec la famille royale. Transférée à la Conciergerie, elle est condamnée à mort et guillotinée.



Louis Philippe (Philippe « Egalité ») : 1747 – 1793 : duc d'Orléans, il est prince du sang. Epris des idées nouvelles, il prend la tête de la fronde parlementaire. Louis XVI a une grosse opposition avec lui et il l'exile avant de finalement revenir peu après. Grand maître de la franc-maçonnerie, député aux états généraux, il passe pour être l'instigateur des journées d'octobre. Conventionnel, il vote la mort de son cousin Louis XVI lors de son procès. Cette nouvelle anéantit Louis XVI ne peut pas comprendre un tel acte. Déclaré suspect par les Montagnards d'avoir aspiré à la royauté, il est guillotiné à son tour en 1793. Louis Philippe, qui deviendra roi des Français, est son fils.



Turgot : 1721-1781 : il est intendant du Limousin avant d'être appelé au contrôle général par Louis XVI. Excellent ministre, il met de l'ordre dans les finances par des économies et une meilleure répartition de l'impôt. Son plan de réformes aurait peut-être sauvé la monarchie mais il s'est heurté à l'intransigeance des privilégiés. Suite aux émeutes liées à l'augmentation du prix du pain, il est victime de la « guerre des farines » et est remercié en 1776. Remplacé par Necker.



Necker : 1732-1804 : Genevois, il fait fortune à Paris et devient un des plus grands banquiers de la capitale. Appelé par Louis XVI en 1776, il ne peut pas restaurer les finances de l'Etat (la guerre d'Indépendance américaine a pesé) et doit résilier ses fonctions de contrôleur général en 1781, lorsqu'il s'attaque aux privilégiés. Il est remplacé par Calonne. Rappelé en 1788, il ne parvient pas à conseiller utilement le roi et doit se retirer définitivement en 1790.



Calonne : 1734-1802 : il est appelé au ministère en 1783 par Louis XVI. Sa gestion incohérente, sa complaisance envers la Cour, ses expédients l'obligent en 1786 à élaborer un vaste plan de réformes qui est rejeté par les notables qui souhaitent protéger les privilégiés. Disgracié en 1787, il est remplacé par Brienne. Il émigre en Angleterre et s'efforce avec le Comte de Provence de nouer une coalition contre la République. Il rentre en France en 1802 pour décéder peu après.



Brienne : 1727 – 1794 : habile intrigant et avide d'honneur il devient contrôleur général des finances en 1787, avec l'appui de la reine. Sa politique d'expédients précipite la réunion des états généraux. Il se heurte aux parlementaires, interprètes des privilégiés. L'union de la bourgeoisie et de l'aristocratie décidée à imposer son pouvoir politique et à maintenir ses privilèges l'oblige à capituler. Il se démet de ses fonctions mais meurt emprisonné sous la Terreur.



Condorcet : 1743-1794 : philosophe, mathématicien et encyclopédiste, il est élu député à la Législative et à la Convention. Ami des Girondins, il est décrété d'arrestation en 1793, se dérobe aux recherches et s'empoisonne lorsqu'il est découvert.



La Fayette (marquis) : 1757-1834 : il joue un grand rôle dans l'armée des Insurgents (1777-1779). Député de la noblesse aux états généraux, il est fondateur du club des Feuillants (monarchistes libéraux) et devient commandant de la garde nationale. Monarchiste parlementaire, il tente de juguler les progrès de la Commune insurrectionnelle. Décrété traître à la patrie en 1792, il émigre mais il est incarcéré par les Autrichiens. Il est libéré par le traité de Campoformio en 1797 et rentre en France. Commandant de la garde nationale lors de la révolution de 1830, il contribue à l'avènement de Louis Philippe mais il s'oppose rapidement à la monarchie de Juillet.



Malesherbes : 1721-1794 : secrétaire de la maison du roi, il améliore le régime des prisons. Il devient ministre d'Etat en 1788. Défenseur de Louis XVI lors de son procès, il est déclaré suspect et guillotiné.



Mirabeau : 1749-1791 : député du tiers état aux états généraux, il est célèbre par son apostrophe en juin 1789 : « nous ne sortirons que par la force des baïonnettes ». Il devient rapidement un des membres les plus influents de la Constituante. La dégradation de la monarchie entraîne son revirement politique : il devient le plus solide appui de Louis XVI et de Marie Antoinette. Il meurt presque subitement en 1791. Avec sa mort, la monarchie perd son dernier atout. Lui seul semblait pouvoir canaliser la révolution.



Jacobins :

C'est une société politique, un club, qui se réunissait dans l'ancien couvent des jacobins. D'abord modéré, le club se scinde en 1791 entre Feuillants (modérés et monarchistes constitutionnels) et Républicains. Sous la Convention, le club des Jacobins devient l'organe directeur de la Montagne. Fermé puis reconstitué, il est finalement dissout en 1799. Il est le symbole de l'opposition au roi et de la défense des idées républicaines. On y trouve toutes les têtes du parti patriote, de Mirabeau à Robespierre, de La Fayette à Pétion.

Constitution civile du Clergé : peu après avoir voté la nationalisation des biens de l'Eglise (novembre 1789), l'assemblée nationale constituante vote cette constitution en Juillet 1790. Elle donne à l'église de France une organisation nouvelle et brise la hiérarchie avec la papauté. Ratifiée par le roi, elle est condamnée par le pape. Certains ecclésiastiques ont prêté le serment (jureurs) mais d'autres ont refusé (non-jureurs, réfractaires, insermentés). Ces derniers ont souvent été massacrés ou déportés. Cet acte législatif a causé des milliers de morts et a provoqué un véritable schisme en France. Il est en partie responsable des guerres de Vendée (insurrections contre-révolutionnaires catholiques et royalistes réprimées dans le sang par les troupes Républicaines – environ 150 000 morts).

La Marseillaise : chant composé par un capitaine du génie tenant garnison à Strasbourg : Rouget de Lisle. Il est chargé par le général Kellermann de composer un chant en l'honneur de volontaires avant leur départ au front. Chanté en comité restreint, l'hymne fait l'unanimité, si bien qu'il est joué sur la place d'arme de Strasbourg. Le succès est immense. Un étudiant qui s'en était procuré un exemplaire chante l'hymne à Marseille lors d'un banquet et il remporte de nouveau un franc succès. Lorsque 500 volontaires Marseillais montent sur Paris, ils entonnent cette chanson et c'est par eux que les Parisiens découvrent cet hymne strasbourgeois, qui aurait donc dû s'appeler « la Strasbourgeoise » !

Le drapeau français bleu blanc et rouge : lorsque Louis XVI apprend les événements du 14 Juillet, il décide de se rendre sur Paris afin de calmer les esprits. Il part de Versailles et est reçu à l'Hotel de Ville de Paris par le chef de la municipalité révolutionnaire. Celui-ci lui offre une cocarde tricolore : bleu blanc et rouge. Le bleu et le rouge sont les couleurs de Paris, le blanc est la couleur de la royauté. Ainsi, malgré les émeutes et le début de la révolution, cette cocarde souligne la fidélité de Paris au roi et ses 3 couleurs vont devenir les couleurs du drapeau français.

Le calendrier révolutionnaire : pour les vrais révolutionnaires, l'Ancien Régime ne pouvait disparaître qu'avec l'abolition de l'ère chrétienne. Un nouveau calendrier s'impose. Grâce à lui, on peut démontrer aux citoyens que la naissance de la République est plus importante que celle du Christ. Il faut marquer que l'histoire de l'humanité entre dans une nouvelle ère où l'homme triomphe de dieu et de ses saints. Les citoyens s'habituent difficilement à la nouvelle datation et les Conventionnels eux-mêmes restent sceptiques sur l'utilité du nouveau calendrier. Finalement, Bonaparte rétablira le dimanche qui avait disparu, et le calendrier grégorien redeviendra officiel en 1806, un mois après Austerlitz. Ce nouveau calendrier a été élaboré par Fabre d'Eglantine, créateur de la chanson « Il pleut bergère », proche des Cordeliers Danton et Desmoulins. Impliqué dans un scandale financier lié à la liquidation de la compagnie des Indes, il est arrêté et exécuté avec les dantonistes. L'anecdote dit que Fabre d'Eglantine gémissait dans la charrette le menant à l'échafaud avec Danton : il n'avait pas eu le temps de finir les vers d'un de ses textes. Danton lui rétorque alors : « ne t'inquiète pas, dans quelques jours, des vers, tu en auras fait des milliers ! ».